

LA RÉÉCRITURE AU CAP

A la fois nouveau cadre séquentiel de certification et apprentissage d'une écriture longue, la réécriture constitue une modalité en 3 temps distincts :

- L'élève rédacteur produit un texte à partir de contraintes mobilisées auparavant.
- Le texte est repris à partir de nouvelles consignes du formateur.
- La production est finalisée par le choix définitif du contenu de rédaction et par la forme en vue d'une situation sociale la plus concrète possible.

L'enjeu est de sortir de la situation de rédiger un écrit répondant à un exercice de lecture analytique : La consigne d'écriture correspond trop souvent à vérifier des compétences de *lecture*.

En revenant sur son premier jet d'écriture, le rédacteur met à distance en tirant profit de nouvelles ressources, des échanges avec les autres rédacteurs, de l'écoute du formateur et de ses consignes renouvelées.

La réécriture est donc un processus formatif dans lequel le 2^o temps d'apprentissage apporte une **plus-value** par rapport au premier.

Cette évaluation formative suppose que :

- ✓ Le formateur adopte **une posture de lecteur** et non exclusivement de correcteur (orthographique)
- ✓ Le formateur sort de la surface du texte et de la référence à une norme. Il favorise le sens du texte rédigé et la **créativité** du rédacteur.
- ✓ Le formateur pense l'évaluation comme appui constructif et non comme un constat des manques ou d'échec.
- ✓ Le formateur propose des outils alternatifs et individualisés.
- ✓ Le rédacteur s'approprie un enjeu de communication écrite excluant le normatif.

Or comment engager un tel apprentissage face à des élèves ou apprentis souvent issus de la « spirale de l'échec scolaire », après des parcours de vie déjà chaotiques ou douloureux ?

Comment mettre en place une réécriture alors que ces élèves ont beaucoup de mal à produire un écrit ?

Pour l'élève, réécrire c'est écrire une seconde fois, corriger ce qui ne va pas comme un aveu d'échec, pour le formateur, c'est améliorer un texte produit.

Il importe avant tout que le rédacteur ne confonde pas la réécriture (niveau du texte) avec la correction (niveau de la phrase) et « révision » avec « reformulation ».

Correction	Réécriture	Révision	Reformulation
Confronter le texte à la norme Logique de disqualification	Expliciter une interprétation Logique de requalification	Mettre à distance le texte produit Logique d'adéquation aux buts du texte	Reproduire sous une autre forme Logique d'équivalence

La réécriture met ainsi en tension entre :

- Le même et le différent : *je reproduis pour ne pas défaire le texte-source.*
- Le projet d'écriture et le produit fini : *J'ai peur de m'écarter du plan.*
- Le court terme et le long terme : *J'ai besoin de réfléchir, j'ai oublié...*
- Le soutien et l'autonomie : *Le point de vue du prof m'aide, me bloque.*
- La globalité du texte et un extrait/un aspect : *Je sature, je me noie...*
- Le produit visé et des apprentissages d'écriture : *C'est le résultat qui compte, le processus ?*

Plusieurs réponses sont proposées pour limiter ces tensions:

- 1)- Faire écho aux vécus des rédacteurs.
- 2)- Passer par la médiation de l'oral.
- 3)- Différer la remise en mots et favoriser la mise à distance (jeu de rôle par exemple).
- 4)- Elaborer des outils collectifs de remédiation ou co-évaluer.

La démarche didactique du formateur passera ainsi par toute une série de questions préalables :

Procédures de réécriture
Qui réécrit ? Le scripteur initial ou un tiers ? La réécriture est-elle individuelle ou collective ? Est-ce pour le même destinataire ou pour un autre ?
La réécriture est-elle globale ou locale ? Est-elle quantitative ou qualitative ou les deux à la fois ? Y a-t-il une consigne de réécriture unique (un seul produit) ou deux consignes différentes (deux produits concurrents)?
La réécriture est-elle autonome ou guidée ? Est-elle arbitraire ou motivée ?
Y a-t-il une seule consigne ou plusieurs ? Sont-elles successives ou simultanées ? La consigne concerne-t-elle toute la classe ? Un groupe d'élèves ? Chaque élève ?
Quelle est la dominante de formulation de la consigne ? Déclarative ou procédurale ? Est-elle formulée de façon injonctive ou explicative ?
Quand s'effectue la réécriture ? De façon immédiate ou différée ?
Quel(s) effet(s) produit la réécriture ? Soutien-déblocage ou confusion-blocage ? Y a-t-il approfondissement, réorientation ou subversion, appauvrissement du texte source ?
Comment s'effectue la réécriture ? Directement à partir du texte-source manuscrit ? Sur un autre manuscrit ? Du manuscrit au tapuscrit numérique ? Par la médiation de l'oral ?

Le formateur sera guidé dans sa réflexion didactique par 5 cadres de références théoriques qui structurent les objectifs d'apprentissage et orientent les activités des élèves :

- ◆ le modèle littéraire développé dans les ateliers d'écriture.
- ◆ Le modèle linguistique proche du structuralisme.
- ◆ Le modèle cognitiviste lié aux processus rédactionnels décrits par Hayes-Flower.
- ◆ Le modèle didactique fondé sur un découpage des compétences linguistiques et langagières.
- ◆ Le modèle psycho-pédagogique qui place le sujet scripteur au centre de l'action d'écrire.

Modèles	littéraire	linguistique	cognitiviste	didactique	Psycho-pédagogique
Référents					
Théoriciens	Ricardou Oriol-Boyer	Chercheurs de l'ITEM du CNRS Fabre	Garcia-Debanc Brassart Fayol	Bautier Revue <i>Pratiques</i> INRP	Bucheton
Message	Effervescence de l'écriture Écrire = Réécrire	Critique génétique des textes (matérialité des brouillons)	Transcription d'une pensée dans un texte : Planification/ Révision	Réécrire pour vérifier les acquis langagiers	Le scripteur subjectif construit une image de soi
Finalité	Optimiser les règles du langage	Classer, interpréter les variantes d'écriture	Obtenir le texte-cible en germe dans le projet	Acquérir des compétences textuelles par des procédures	Épaissir le texte avec les affects
Logique	Expertise L'écrivain inspiré	Dialogue inter textuel Détour faillible du brouillon	Anamnèse Faible créativité	Guidance de savoir-faire Positivisme	Posture du formateur- lecteur

Source : Daniel Bessonnat in *Pratiques* n° 105-106, juin 2000

Vous lirez avec profit, l'article de Michelle CALONNE et Anne ARMAND sur la réécriture en CAP qui effectue une synthèse des pistes pédagogiques et des procédures mises en œuvre.